



3

Les Kids-ID
obligatoires pour l'étranger



4

Des chèques-sport
pour les sportifs jettois



7

L'antenne Actiris
ouvre ses portes

A la chasse aux images



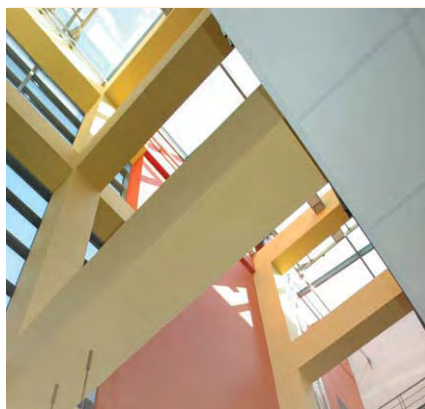
Jette Info

n° 168

Dans le passé, le Jette Info a organisé à plusieurs reprises un concours photo auxquels les Jettois étaient invités à participer pour mieux connaître leur commune durant une promenade, tout en recherchant des lieux ou des détails d'une photo. Le Jettois Ivan Lussot et le photographe Luc Vanderkerken ont redonné vie à ce concours. Ensemble, ils entreprennent une promenade au fil de beaux et typiques endroits de Jette. Cela nous vaut les photos qui forment le concours « A la chasse aux images ».

Découvrez le concours photo en page 16, participez et tentez votre chance. Plus de 100 prix sont à décrocher !

**TOUS LES DÉTAILS
SUR LE CONCOURS
EN PAGE 16**



Horaires habituels et petits gestes pour les jeunes mères

L'administration communale adopte pendant les mois de juillet et août un horaire d'été sans ouverture le jeudi soir. Depuis le 1er septembre, l'horaire traditionnel est à nouveau d'application: les services Population, Etat civil et Gestion financière et comptable sont ouverts le jeudi de 13h à 19h.

Désormais, les jeunes mamans bénéficient d'un accueil sur mesure. Depuis peu, de nouvelles infrastructures ont été installées pour leur permettre de changer les langes ou allaiter leur bambin en toute intimité.

Horaire à partir du 1er septembre	Lundi, mardi, mercredi et vendredi	Jeudi
Service Population, Etat civil et GEFICO	De 8h30 à 14h	De 13h à 19h
Autres services	De 8h30 à 14h	De 13h à 16h

Adaptation des permanences du bourgmestre

Pour être encore mieux à votre service, le bourgmestre Hervé Doyen tiendra ses permanences, à partir de la semaine du 5 octobre 2009, tous les jeudis de 16h30 à 18h, en son cabinet - chaussée de Wemmel 100 - Tel: 02.423.12.19.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 28 octobre à 20h à l'Hôtel du Conseil.

Dévouement de l'administration et des Jettois



La région de Bruxelles-Capitale offre du travail à plus ou moins 650.000 personnes. Mais malgré que Bruxelles soit le centre économique de notre pays, la région compte toujours un nombre important de chômeurs. Pourtant un travail est souvent la clef de l'autonomie et d'une reconnaissance positive. La région de Bruxelles-Capitale possède un double potentiel: des chercheurs d'emplois et des employeurs. Les autorités ont un rôle important à jouer en dans l'accompagnement des chercheurs d'emploi, mais aussi dans celui des employeurs en les aidant à trouver la bonne personne pour leur entreprise. Pour contribuer à améliorer la situation complexe du marché de l'emploi, tous les niveaux politique unissent leurs forces. Depuis peu, la commune de Jette a engagé une conseillère emploi qui offre une aide aussi bien pour les employeurs que pour ceux qui sont à la recherche d'un nouveau job.

La conseillère emploi peut proposer un aperçu des offres d'emploi, renseigner des formations ou des programmes d'embauche,... Elle peut également assister les employeurs en diffusant leurs offres d'emploi ou en les informant sur les primes à l'embauche. Au niveau régional, Bruxelles dispose d'Actiris, l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. Mi-septembre Actiris a ouvert une nouvelle antenne décentralisée à Jette. Cette antenne, locale et dynamique, est à la portée de tous. Elle représentera sans aucun doute un soutien supplémentaire pour les Jettois à la recherche d'un emploi, quels que soient leur parcours.

Les autorités jouent leur rôle d'intermédiaire mais en définitive la balle se trouve dans le camp des chercheurs d'emploi qui doivent faire preuve de motivation, d'enthousiasme et de persévérance. Ici comme dans de nombreux domaines, ce sont les efforts conjoints des habitants et des autorités qui mènent à un changement positif et à une société qui fonctionne au mieux dans l'intérêt de tous. Les possibilités de l'administration ne doivent pas être sur-estimés et le dévouement des habitants ne peut pas être sous-estimé. C'est pourquoi je me réjouis lorsque de nouvelles initiatives de Jettois voient le jour, comme le concours photo de ce journal. Le photographe Luc Vanderkerken qui, durant 7 ans, a lutté contre une grave maladie, a mis au point avec l'aide d'Ivan Lussot (tous deux Jettois dans l'âme) le concours « A la chasse aux images ». Faites une promenade dans Jette, trouvez les endroits pris en photo et vous aurez peut-être la chance de gagner un des nombreux prix. 'PLOEF ! Plus on est de fous' est une autre belle initiative qui mérite d'être soulignée. Il s'agit d'un nouveau lieu de rencontre situé rue Bonaventure. Son objectif est de rassembler des gens, de les stimuler dans leur développement et de provoquer des rencontres inattendues par le biais d'activités culturelles. Le 31 octobre, 'PLOEF' ouvrira ses portes, avec entre autres une présentation de Ben Sluys. A ne manquer sous aucun prétexte!

Nous ne pouvons qu'applaudir et encourager de telles initiatives. Envie de mettre un projet sur pied vous-même ? Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous cherchez des moyens pour concrétiser vos idées? Alors Jette peut, dans le cadre de l'Agenda 21, vous donner un petit coup de pouce de maximum 1.000 euros par projet.

Si chacun à son niveau fait de son mieux et adopte une attitude positive, nous ferons ensemble de Jette un endroit agréable où il fait bon vivre.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux (sauf en juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Les Kids-ID sont maintenant obligatoires pour l'étranger

Tout comme leurs parents, les enfants de moins de 12 ans reçoivent désormais une carte d'identité électronique, la Kids-ID. Ce document électronique est obligatoire si vous vous rendez à l'étranger avec votre enfant.

Fin septembre, la commune de Jette a débuté la délivrance des documents d'identité électroniques (appelés Kids-ID) pour enfants belges de moins de 12 ans domiciliés sur son territoire.

Ce document électronique au format semblable à celui de la carte d'identité et du titre de séjour électronique pour adulte remplacera l'actuel certificat d'identité en carton blanc. La Kids-ID constitue un document de voyage officiel valable dans la plupart des pays européens et dans quelques pays non-européens, si l'enfant est accompagné d'un parent en possession d'une carte d'identité valable. Ce document sera obligatoire pour voyager avec son enfant à l'étranger dès que son certificat d'identité est expiré.

La Kids-ID coûte 4,25 EUR (1,25 EUR de taxe communale + 3 EUR de frais de fabrication).

Délai de fabrication de 3 à 4 semaines

Vu le délai de fabrication de 3 à 4 semaines, nous recommandons aux parents dont les enfants domiciliés à Jette doivent se rendre à l'étranger, de demander la kids-ID à temps, notamment à l'approche d'un voyage. En effet, dès le passage à la délivrance des documents d'identité électroniques, la délivrance de documents d'identité sur support papier n'est plus autorisée.

Une procédure d'urgence (très coûteuse) pour la délivrance de la kids-ID existe : 3 jours : 79,90 EUR ou 2 jours : 131,90 EUR. Soyez donc à temps si vous désirez vous rendre à l'étranger avec votre enfant.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser au service de la population (guichet I - J). Tel : 02.423.12.52/61/51/55 du lundi au mercredi en le vendredi de 8h30 à 14h et le jeudi de 13h à 19h.



Régularisation Les nouveaux critères

Dans le courant du mois de juillet dernier, le gouvernement fédéral a précisé les critères pour octroyer une autorisation de séjour aux personnes étrangères qui la sollicitent pour des raisons humanitaires. La période pour introduire un dossier de régularisation s'étend du 15 septembre au 15 décembre 2009.

Les personnes étrangères qui répondent aux critères (voir ci-dessous) et qui ont déjà introduit une demande de séjour pour motifs humanitaires ne doivent pas réintroduire de nouvelle demande. Les pièces complémentaires peuvent donc être transmises à l'Office des Etrangers par les soins du demandeur sans limitation de délai (par lettre, fax, mail...). A cet effet, un formulaire-type est à votre disposition aux guichets G et H du service Population (cellule étrangers). Toutefois, les personnes qui constituent un danger actuel pour l'ordre public ou la sécurité nationale ou qui tentent de façon manifeste de tromper les pouvoirs publics en ayant commis des fraudes seront exclues du bénéfice de ces critères.

Ancrage local durable en Belgique

Ci-dessous vous trouvez les grandes lignes des critères de régularisation. Pour tous les détails sur la régularisation, vous pouvez consulter notre site communal www.jette.be (cliquez sur Régularisation).

1. Des critères de délais: la procédure d'asile déraisonnablement longue. A savoir, les personnes engagées dans une procédure d'asile depuis au moins 3 ans (pour les familles avec enfants scolarisés régulièrement) ou 4 ans (pour les personnes isolées et les autres familles).

2. Des critères humanitaires d'urgence: lesquels visent les situations où la personne ne peut être éloignée sans que cela n'entraîne une violation d'un de ses Droits fondamentaux reconnus par la Belgique et auxquelles le séjour en Belgique pourrait mettre un terme. Exemple: l'étranger, parent

d'un enfant mineur belge, qui mène une vie familiale réelle et effective avec son enfant.

3. Des critères sociaux:

A) **Familles avec enfants scolarisés**, dont la procédure d'asile a été introduite avant le 1^{er} juin 2007 et a duré au moins 1 an et qui sont en Belgique de façon ininterrompue depuis au moins 5 ans à partir de la date d'introduction de la première demande d'asile.

B) **Ancrage local durable en Belgique** (nouveau!):

1) **d'un séjour ininterrompu de 5 ans:** vise la situation d'un étranger qui séjourne légalement et de façon ininterrompue en Belgique depuis au moins 5 ans; ou qui a effectué des tentatives crédibles (demande de régularisation pour motif humanitaire ou médical) pour obtenir un séjour légal en Belgique, ou qui a établi le centre de ses intérêts affectifs, sociaux et économiques (liens sociaux tissés en Belgique, parcours scolaire et intégration des enfants, connaissance des langues nationales, avoir suivi des cours d'alphabétisation, volonté de travailler, compétences professionnelles, perspectives professionnelles, demande d'un avis des autorités locales...) ou

2) **d'un contrat de travail:** vise la situation des étrangers qui préalablement à leur demande de régularisation, ont eu un séjour ininterrompu en Belgique depuis le 31 mars 2007, peuvent produire un contrat de travail et peuvent obtenir un permis de travail B.

C'est ce nouveau critère de "l'ancrage local durable" qui peut être invoqué entre le 15 septembre et le 15 décembre 2009.



En conclusion et pour ne donner aucun faux espoir aux demandeurs, un examen rigoureux de chaque dossier personnel par des spécialistes des associations de défense des droits des étrangers (avocats, CIRE, A.D.D.E, Abraço, Chez Nous, Le Foyer, Archipel...) est recommandé. Pour sa part, le bureau d'aide juridique de l'ordre francophone du Barreau de Bruxelles qui a récemment triplé ses permanences en Droit des Etrangers à cet effet, propose ses services (gratuitement !) aux demandeurs de régularisation. L'accueil de ce bureau d'aide est situé rue de la Régence 63 à 1000 Bruxelles et est accessible de 8h30 à 10h et de 13h30 à 15h.

Pour votre complète information, le rôle de la commune est un rôle de "boîte aux lettres", à savoir de recevoir les nouveaux dossiers et de les transmettre à l'Office des Etrangers qui statue sur la recevabilité et sur l'octroi du séjour. La commune ne prend aucune décision quant à l'acceptation ou quant au refus du Droit de séjour.

La demande de séjour doit être adressée au Bourgmestre par une lettre de motivation accompagnée de toutes pièces justificatives.

Le service Population (Chaussée de Wemmel 100) est ouvert du lundi au mercredi ainsi que le vendredi de 8h30 à 14h ainsi que le jeudi de 13h à 19h.

Des chèques communaux pour stimuler la pratique du sport à Jette

Vous êtes sportif(ve), vous habitez à Jette, vous êtes senior ou jeune de moins de 25 ans? La commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 EUR.



Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer. Notre commune l'a bien compris. Cela fait des années qu'elle investit dans l'amélioration de ses infrastructures sportives (pensez notamment à la rénovation de la salle Omnisports), dans la promotion du sport auprès des jeunes, dans l'encouragement à la pratique sportive chez les seniors et dans le soutien aux clubs de sport, entre autres via le bal des sportifs jettois dont les bénéfices sont versés aux clubs jettois.

Le chèque-sport communal, lancé à l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, s'inscrit pleinement dans cette vision globale. Ce chèque d'une valeur de 30 EUR s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Pour obtenir un chèque-sport, il suffit de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités parascolaires (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent donc pas en ligne de compte. Il s'agit bien d'un chèque-sport pour tous.

Cette opération de promotion du sport pour tous n'est pas sponsorisée et est donc entièrement à charge du budget communal pour un montant annuel de 20.000 EUR.

Nouveautés

Les règles concernant les chèques-sports se sont étendues. Les enfants à partir de 3 ans peuvent désormais bénéficier de chèques-sports, contre 6 ans auparavant. En outre les chèques-sports ne sont plus destinés uniquement aux membres de clubs sportifs mais aussi aux participants d'activités parascolaires. De plus les clubs sportifs et les associations reçoivent désormais de la commune 1 chèque extra par 5 chèques de membre. Toutefois le changement le plus important est le montant qui passe de 20 EUR à 30 EUR.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 EUR, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site communal de Jette www.jette.be, à l'accueil de La Maison communale ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale. Vous pouvez également vous les procurer auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette).

Remettez le formulaire de demande à l'adresse suivante:

administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.



Fête du mouton

Jette prévoit, en collaboration avec Molenbeek, des abattoirs gratuits



Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête du sacrifice ou Fête du mouton le 27 novembre 2009.

La règle veut que la Fête du mouton ait lieu 70 jours après la fin du ramadan, à la fin du 12e mois lunaire qui est celui du pèlerinage (Hadj) à La Mecque. Pendant cette fête, les familles sacrifient traditionnellement un mouton. Afin que cette fête se passe dans les meilleures conditions possibles, dans le respect des traditions et des dispositions relatives au bien-être animal, la commune de Jette, en collaboration avec Molenbeek, a prévu des abattoirs gratuits.

Pas de sacrifice à la maison

La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires

agréés, permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musulmane se déroule dans des conditions optimales d'hygiène.

Et à Jette?

Comme les années précédentes, la commune de Jette collaborera avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 23, 24 et 25 novembre de 8h à 16h auprès de la maison communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 EUR. Attention, le jour de l'abattage, aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription!

Renseignements: administration communale de Jette - service Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfauih) ou administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - éco-conseiller - 02.527.20.04.

Jette, une commune saine

L'administration communale reçoit le logo Viasano



Viasano Moins d'écrans, plus de mouvements!

Dorénavant, vous découvrirez dans la nouvelle rubrique mensuelle de Jette Info des thèmes et astuces au sujet de la santé.

Nous commençons avec la première série d'infos autour du thème « Moins d'écrans, plus de mouvements ! ».

Bouger chaque jour, c'est essentiel pour tous. Chez les enfants, l'activité physique participe à leur développement et à leur bien-être : elle est aussi importante qu'une alimentation équilibrée et variée. Or, les loisirs passifs prennent de plus en plus de place dans nos temps libres : la télé, bien sûr, mais aussi internet, les jeux vidéo ou sur ordinateur toujours plus créatifs,... Pour notre santé, adoptons les loisirs actifs et réduisons les loisirs passifs !

Nos besoins

On ne le répétera jamais assez : 1h d'activité physique par jour pour les enfants et les adolescents et 30' pour les adultes. Et puisque notre corps aime la régularité, c'est toujours mieux de bouger chaque jour plutôt que de faire deux heures intenses le week-end.

L'activité physique, c'est tout ce qui met le corps en mouvement ! Il y a le sport, sous toutes ses formes, mais aussi une multitude d'activités quotidiennes : marcher, monter les escaliers, jouer dehors, aller à l'école à vélo, passer l'aspirateur, promener le chien, jardiner, danser...



Le 17 octobre la commune de Jette a reçu officiellement le logo Viasano. Jette s'engage à entreprendre des actions pour la santé, à l'initiative de l'Echevin de la santé Paul Leroy. Ces actions sont principalement dirigées contre l'obésité chez l'enfant et contre les affections cardio-vasculaires chez l'adulte. L'action « Utilisez l'escalier » fut la première action du programme jettois Viasano.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, les visiteurs de La Maison communale étaient invités du 16 au 22 septembre à abandonner l'utilisation des ascenseurs au profit des escaliers. En outre l'alimentation saine était à l'honneur sous forme de fruits gratuits mis à disposition de chacun et de la présence d'un vélo presse-fruits. En actionnant les pédales de ce vélo, il fournissait un excellent jus de fruit pressé. Ce «vélo presse-fruits» était la combinaison idéale entre exercice corporel et alimentation équilibrée.

A l'aide de telles actions, l'administration veut sensibiliser les gens aux avantages de l'activité physique au travail. Suffisamment d'activité physique au travail, où somme toute beaucoup de personnes passent la moitié de leur temps, a une influence positive sur leur capacité physique. De plus, une bonne condition physique augmente la productivité et la qualité de travail des employés.

Des études scientifiques ont montré que, sur une année, les enfants passaient autant de temps devant les écrans qu'à l'école !

Bouger et manger équilibré

Durant la semaine de la mobilité, notre administration s'est vu remettre le logo Viasano.

Notre commune sera la première en Région de Bruxelles-Capitale à s'investir, via le programme Viasano, pour la santé de ses citoyens. Une attention spécifique sera portée aux malades du cœur et aux enfants en surpoids. Le but étant de mettre en place des actions qui font réfléchir les participants aux habitudes de vie saines. Deux fois par an, deux thèmes seront développés. Pour l'instant il s'agit de «Manger à table, c'est tellement meilleur !» et « Moins d'écrans, plus de mouvements ! ». Ces actions sont destinées à faire manger les familles sagement, ensemble, et à laisser tomber les écrans TV au profit de l'exercice physique. Les infos pratiques de ces actions seront expliquées durant diverses activités sportives ainsi que lors des activités destinées aux jeunes (comme Dring Dring, petit-déjeuner à l'école,...). En outre, elles seront désormais également publiées dans le Jette Info (lire encadré). Parallèlement, ces actions de sensibilisation seront également accompagnées d'activités pratiques dans le cadre de Viasano comme, par exemple, la journée anti-tabac. De plus, la possibilité d'organiser une journée de la santé à l'administration communale est à l'étude. En attendant, le message reste: continuons à bouger et mangeons équilibré.



Enquête du service public fédéral Economie

La direction générale Statistique et Information Economique organise une enquête sur les forces de travail. Plusieurs ménages de la commune de Jette ont été tirés au sort dans le registre national et seront, à partir du 12 octobre et durant 3 semaines successives, visités par un enquêteur du service public fédéral Economie. Les familles sélectionnées viennent toutes du quartier de la place de l'Ancienne Barrière. Cette enquête socio-économique porte sur l'occupation (travail) de chaque membre de la famille choisie. La participation à cette enquête est obligatoire.

Les familles concernées seront averties par courrier du passage de l'inspecteur. La lettre mentionne un numéro de téléphone gratuit 0800.92.504 que les familles peuvent appeler pour de plus de renseignements concernant l'enquête.

Projet de rénovation de la place Cardinal Mercier

La commune tient compte des remarques des habitants

La place Cardinal Mercier représente un endroit important dans notre commune. Elle est non seulement une liaison importante pour les transports en commun mais elle a également une fonction culturelle indéniable; en témoignent la présence de deux bibliothèques et les festivals de musique qui s'y déroulent. Des habitations, des cafés et quelques commerces donnent vie à la place.



Cette place sera, à moyen terme, totalement rénovée grâce au projet fédéral de rénovation Beliris. Au mois de juin dernier, le projet de rénovation complète de la place Cardinal Mercier et du parking SNCB à l'arrière de la gare a été soumis à une enquête publique. Vous avez été très nombreux, habitants et commerçants, à participer à cette enquête.

L'avis définitif de la commune de Jette concernant ce projet de rénovation reprend un nombre important de remarques faites par les Jettois. Il a été transmis à la Région de Bruxelles-Capitale qui délivrera le permis définitif.

Ces remarques concernent la place même (qualité des matériaux, circulation, attention portée aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite,...), la liaison entre la place Cardinal Mercier et la rue Dupré (maintien de cette liaison en permanence, seconde entrée de parking,...); les arbres (maintien des arbres existant sur la place et dans la rue Dupré si leur état de santé le permet,...); le parking SNCB et le stationnement sur la place (augmentation du nombre de places rotatives, mesures contre le stationnement sauvage, respect du nombre total d'emplacements,...); la station d'énergie SNCB/Infrabel (refus de la commune quant à l'emplacement proposé initialement), afin que la communication et le planning des travaux (3 phases: 1° parking SNCB, 2° rénovation du tunnel Mercier/Dupré, 3° rénovation de la place, communication aux riverains,...).

Par ailleurs, les trottoirs de la rue Dupré seront rénovés par la commune à la fin de cette année. Depuis le 7 septembre, la rue est mise à sens unique.

Si vous voulez consulter le document complet avec toutes les adaptations de la commune, vous le retrouvez sur notre site communal www.jette.be - sous la section Urbanisme.

La commune s'assurera de la prise en compte des remarques des riverains, des commerçants, de l'administration communale, des associations... Si tel est le cas, Jette disposera, à terme, d'une des plus belles et des plus agréables places de Bruxelles.

Travaux dans la commune



Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale.

A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Rue Duysbrugh

Rénovation des trottoirs et placement de ralentisseurs

Dans la rue Duysburgh, les travaux de rénovation continuent. Les trottoirs sont en cours de rénovation et les arbres vont être protégés avec de nouveaux bacs. Pour augmenter la sécurité routière et à la demande des riverains, deux ralentisseurs seront placés à hauteur des numéros 27 et 34. Durant les travaux, les garages resteront accessibles et la circulation ne devrait pas être trop perturbée. La fin des travaux est prévue au plus tôt vers fin octobre.

Campagne d'asphaltage

Durant le mois de septembre la commune de Jette a mené une campagne d'asphaltage sur le territoire communal.

Dans cette optique les rues Dansette, Van Eepoel, Schuermans, Antoine Baeck (entre la rue Toussaint et la rue Dupré) et Toussaint, l'avenue De Heyn, la drève de Rivieren et l'avenue de Levis Mirepoix (entre l'avenue Woeste et la rue Faes) ont été réasphaltées, en combinaison avec des réparations locales. Les travaux se sont déroulés en trois phases (raclage de l'ancienne couche d'asphalte, ré-asphaltage et travaux de finition).

Une nouvelle conseillère emploi pour Jette



L'emploi est un thème social important. Dans la Région Bruxelles-Capitale, avec un public diversifié aux niveaux de formation très différents combinés avec une activité économique importante, les autorités ont un rôle à jouer entre les employeurs et les chercheurs d'emploi. A l'initiative de l'échevin de l'Emploi Merry Hermanus, la commune apporte sa contribution par le recrutement d'une conseillère emploi qui peut représenter une aide, aussi bien pour les employeurs que pour les personnes à la recherche d'un nouvel emploi.

Depuis peu, la conseillère emploi de commune de Jette est Stéphanie Housiaux.

Vous êtes à la recherche de travail, vous avez des questions concernant une formation, votre recherche d'emploi ou au sujet des programmes emploi (Activa...), vous désirez tout simplement un aperçu des offres d'emploi qui correspondent à votre profil ? La conseillère emploi peut vous offrir une réponse à ces questions durant sa permanence le jeudi après-midi ou lors d'un entretien individuel.

Vous êtes employeur ? La conseillère emploi peut s'occuper de la diffusion de vos offres d'emploi et vous informer sur les primes l'embauche.

Stéphanie Housiaux

Conseillère emploi de Jette

Chaussée de Wemmel 100

Tel : 02.422.31.13.

E-mail : shousiaux@jette.irisnet.be

Permanence : le jeudi de 13h à 16h
ou sur rendez-vous.

Soutien pour les chercheurs d'emploi et les employeurs Jettois L'antenne Actiris ouvre ses portes

Mi-septembre, le ministre bruxellois de l'Emploi Benoît Cerexhe et l'échevin de l'Emploi Merry Hermanus ont inauguré la 13^{ème} antenne décentralisée d'Actiris, l'office régional de bruxellois de l'emploi, à Jette.

En ces temps de crise économique, le rôle de cette organisation en tant qu'intermédiaire entre le chercheur d'emploi et l'employeur devient encore plus important. Le fait que cette antenne prenne place au centre de Jette apporte un soutien supplémentaire pour les Jettois en quête d'un nouveau job.

En dépit du fait que Bruxelles soit le centre économique de notre pays, la région continue à lutter contre les chiffres du chômage. Les autorités ont un rôle important à jouer afin d'accompagner les demandeurs d'emploi et d'aider les employeurs à trouver la bonne personne pour leur entreprise. L'antenne décentralisée d'Actiris, qui se situe à l'avenir rue Léon Theodor 151, répond parfaitement à cette mission. "A la portée de tous, locale et dynamique". Ce sont les mots de code de l'antenne Actiris.

Le but est d'assister les demandeurs d'emploi dans leur quête d'un nouvel emploi et d'aider les employeurs à trouver les candidats adéquats pour les postes vacants. Ceci se passe en collaboration étroite avec les partenaires locaux comme la commune, la région, des entreprises privées, des associations,...

Les missions de l'antenne jettoise décentralisée d'Actiris sont :

- Procurer à tous les demandeurs d'emploi des informations concernant Actiris, la loi, les emplois proposés et les possibilités de formations professionnelles ;
- Intervenir en tant que bureau de médiation : accueillir les chercheurs d'emploi qui consultent les emplois proposés et les présenter aux employeurs ;
- Etre l'intermédiaire entre les partenaires locaux et Actiris.

Actiris s'adresse donc aux demandeurs d'emploi et aux employeurs de la Région bruxelloise, à qui sont proposés les services suivants :

Aux employeurs :

- CV de candidats potentiels ;
- Emplois proposés ;
- Sélection du personnel.

Aux demandeurs d'emplois :

- Emplois proposés ;
- CV en ligne (disponibles pour les employeurs) ;
- Recherche active d'emploi.

A terme, cette antenne Actiris recevra une place dans le nouveau bâtiment sur l'ancien site Pfizer entre la chaussée de Wemmel et la rue Léon Theodor. En attendant, les demandeurs d'emploi et les employeurs peuvent se rendre dans le bureau de la rue Léon Theodor 151.

Heures d'ouverture :

**Chaque jour ouvrable de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h.**

Fermé le jeudi matin.



Actiris-antenne Jette

Rue Léon Theodor 151

Tél : 02.563.23.60

jette@actiris.be



Grippe A/H1N1

Infos utiles

La grippe A/H1N1 envahit les médias. On craint une pandémie de cette grippe dite « mexicaine », on redoute même un scénario comparable à celui de la grippe « espagnole » qui envahit nos régions durant les années 1918-1919. Entre-temps la peur est en grande partie tempérée. La sensibilisation de la population a pour but de faire en sorte que l'épidémie de grippe n'éclate pas violemment.

Début novembre (moment où la grippe est attendue), la commune de Jette ouvrira une ligne d'information pour les Jettois afin de pouvoir répondre à leurs questions spécifiques. En attendant, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la grippe sur la ligne d'information d'Influenza – 0800.99.777 ou sur leur site internet www.influenza.be

Voici quelques informations utiles pour éviter la grippe A/H1N1 :

Condition physique

Restez en forme. Bougez et prenez l'air frais à l'extérieur.

Eternuements et toux

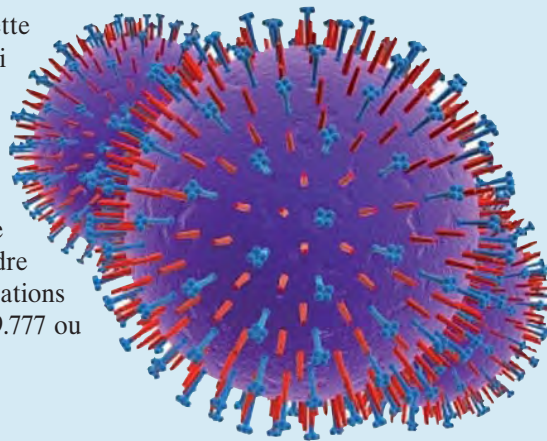
Maintenez votre main ou un mouchoir devant votre bouche quand vous éternuez ou toussiez. Eternuez ou toussiez vers votre épaule et non dans votre main. Utilisez uniquement des mouchoirs jettables. Utilisez-les une seule fois et jetez-les ensuite à la poubelle.

Hygiène

Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon. Touchez le moins possible votre nez, votre bouche ainsi que vos yeux. Frottez-vous les mains régulièrement avec une solution à base d'alcool.

Nettoyage

Nettoyez régulièrement les objets tels que clenches de porte ou télécommandes. Aérez votre chambre à coucher, votre living et votre environnement de travail.



Jette, une administration de qualité

Renouvellement du certificat ISO 9001



Durant le mois de septembre, l'octroi de la certification ISO 9001 a été renouvelé jusqu'en 2012. Le renouvellement de cette certification de qualité est le résultat d'un vaste audit. L'administration a reçu ce nouveau certificat ISO 9001 pour la qualité de ses services au public et pour le service subsidié d'aide aux victimes.

Histoire

La commune de Jette a reçu, le 18 septembre 2006, la certification ISO 9001. Elle est la première commune bruxelloise qui se voit octroyer une telle certification pour la totalité de ses services. La norme ISO 9001, surtout utilisée dans le secteur privé, garantit la qualité de l'organisation de l'administration communale, ainsi que la manière dont celle-ci met en oeuvre sa politique de la qualité. Procédures, souci de la qualité et de la satisfaction du client ne



sont que quelques aspects pris en compte pour la certification. Après un audit externe, en septembre 2009, il est apparu que la commune de Jette répond à toutes les exigences posées par la norme ISO 9001 et peut donc prétendre au titre d'administration de qualité, sans l'usurper.

En pratique, cette norme ISO 9001 implique que le fonctionnement communal soit défini par des procédures qui garantissent la qualité des services fournis. L'accent a essentiellement été mis sur les services aux citoyens. Pensez, par exemple, aux services Démographie et Etat civil avec lesquels la population entretient le plus de contacts. Citons les déclarations de naissance, la délivrance de cartes d'identité, les mariages,... Les autres services ne constituent pas pour autant une part négligeable dans la gestion de la qualité. Il arrive que certains d'entre eux aient également une influence directe sur les habitants ou leur cadre de vie, comme le service des Plantations. D'autres sont plus orientés vers le fonctionnement interne de l'administration communale, comme le service Informatique.

Au total, 147 procédures ont été décrites. Ces procédures offrent une vue fragmentaire du fonctionnement pratique de l'administration. L'instauration d'un mécanisme d'audit interne doit veiller à ce que ces procédures ne se transforment pas en un système statique. Des membres du personnel, spécialement formés, veillent à ce que ces procédures soient évaluées dans les trois ans.

L'audit externe examine les efforts de l'administration et les contrôle sur les exigences de la norme ISO 9001.

Avantages pour l'administration communale et pour les habitants

Le projet de la certification ISO se compose d'une

importante partie théorique. Cette organisation du travail a pourtant aussi une grande influence sur la pratique quotidienne de notre administration communale. Les services tout comme les habitants récoltent les fruits de ce projet.

Pour le personnel communal, ce système:

- apporte de la clarté dans la définition des tâches;
- simplifie la formation du personnel entrant étant donné que les tâches peuvent s'enseigner par le biais des procédures;
- rend immédiatement disponibles les informations nécessaires;
- permet un gain de temps, lorsque, par exemple, des tâches peu souvent effectuées nécessitent de se rafraîchir la mémoire à l'aide des procédures;
- uniformise les procédures générales qui s'appliquent à l'ensemble du personnel (comme, par exemple, les évaluations du personnel), par l'utilisation de documents et informations identiques;
- amène à une évaluation régulière des tâches, ce qui peut mener à une simplification de la manière de travailler ou à une meilleure définition du but et du citoyen/client.

Pour les citoyens, cette manière de travailler présente également divers avantages:

- la garantie qu'ils s'adressent à une administration communale efficace;
- un traitement efficace des plaintes;
- une simplification des procédures d'accueil qui permettraient aux habitants de moins devoir revenir à l'administration
- une enquête annuelle de satisfaction parmi les habitants.

On peut, en définitive, affirmer que cette norme ISO garantit que l'administration communale travaille d'une manière efficace et structurée, qui peut évoluer en fonction des besoins du citoyen/client.



Etes-vous plutôt automobile ou éco-mobile? Préférez-vous le transport public ou choisissez-vous toujours la voiture, quelle que soit la distance du déplacement ou peu importe les embouteillages? Ce petit test vous donnera la réponse.

Résultats

0 réponse correcte. Pas de doute, malgré les embouteillages qui vous font râler, les formules alternatives qu'offrent le métro ou le vélo ne vous tentent guère... Il est temps de vous réveiller, de changer d'attitude et d'habitudes ! Planifiez votre parcours et laissez la voiture au garage, vous avez tout à y gagner: vous éviterez les files et vous épargnerez vos nerfs ! En enfourchant le vélo, vous retrouverez une bonne condition physique et, quel que soit le moyen de transports en commun choisi, vous polluerez moins !

1 à 2 réponses correctes. Il vous est déjà arrivé de prendre le bus. Peut-être avez-vous un jour circulé en vélo à Bruxelles. Mais ces expériences ne vous ont pas laissé un souvenir inoubliable. La mobilité à Jette, pour vous, c'est galère! Pourtant, avec un peu d'entraînement, tout vous semblera plus simple. L'expérience vous apprendra les trucs et astuces pour circuler malin en vélo comme en métro !

3 ou 4 réponses correctes. Vous manifestez beaucoup d'intérêt pour la mobilité douce; vous utilisez régulièrement les transports en commun et/ou le vélo, mais vous ne connaissez pas toute la diversité de l'offre dont dispose Jette. Renseignez-vous ! Un tout petit effort encore et vous aussi pourrez bientôt prétendre au titre d'homo mobilis !

5 ou 6 réponses correctes. Vous êtes l'homo mobilis jettois ! La mobilité n'a plus aucun secret pour vous. Vous jonglez avec les lignes des transports en commun et peut-être êtes-vous un adepte du car-sharing, sans oublier le vélo. Une seule recommandation : partagez votre expérience avec vos connaissances !

Test

« Automobile... ou éco-mobile ? »

1. Citez au moins une des 4 lignes de transport en commun qui joint Simonis à la Place Reine Astrid.

1. _____
 2. _____
 3. _____
 4. _____
2. Un plan de déplacement scolaire, c'est :
 - Une mesure du décret inscription qui déplace d'autorité certains élèves d'une école à une autre
 - La promotion d'une mobilité douce dans les navettes entre école et domicile
 - Des excursions scolaires en vélo ou en autocar
3. Qu'est ce que "Villo" ?
 - une nouvelle marque de voitures destinées principalement à la circulation en ville
 - le réseau de vélos partagés de la Région de Bruxelles-Capitale
 - un magasin spécialisé dans la vente d'articles cyclistes
4. Cambio est une formule de voitures partagées qui permet à un abonné de réserver une voiture sans en supporter lui-même tous les coûts.
Combien de stations Cambio il y a-t-il à Jette ?
5. Combien de temps met-on pour aller en train de la Gare de Jette à la Gare du Midi ?
 - Moins de 20 minutes
 - 20 minutes
 - Plus de 20 minutes
6. Comment s'appelle la formule des bus de nuit ?
 - Collecto
 - Noctis
 - Mobib

1. Bus 13 (Simonis-VUB), 14 et 15 (Gare du Nord-VUB). Tram 19 (Gare de Berchem - De Wand)
 2. La promotion d'une mobilité douce dans les navettes entre école et domicile
 3. Le réseau de vélos partagés de la Région de Bruxelles-capitale, qui s'implantera bientôt à Jette
 4. Il y a deux stations Cambio à Jette: avenue de Laeken 34 A (proxi-mité place Reine Astrid) et place Philippe Werre 7-8 (proximité métro Belgique).
 Plus de détails sur <http://www.cambio.be/> ou via 02.227.93.02
 5. Il faut 16 minutes entre les deux gares, certains trains rejoignent ces deux gares en ... 9 minutes !
 6. Noctis. Collecto est une formule de taxi collectif, Mobib, la nouvelle formule de titres de transports magnétiques.

Réponses



Les fruits et légumes de saison

Les produits importés sont souvent cultivés dans des conditions néfastes pour l'environnement: utilisation d'engrais ou de facteurs de croissance pour activer la production, culture hors sol ou irriguées, serres chauffées,... Les dépenses d'énergie sont énormes, sans parler du non-respect des normes internationales du travail!

Des fraises en décembre? Ça n'étonne (presque) plus personne. Mais un fruit importé hors saison utilise pour son transport 10 à 20 fois plus de carburant que le même fruit produit localement. Près de 5 litres de gazoil seront nécessaires pour qu'un kilo de « fraises de Noël » atterrisse dans votre assiette!

Pour réduire notre empreinte écologique* et agir favorablement sur notre santé et sur celle de notre planète, il suffit d'adopter un mode de consommation locale et de respecter les saisons.



A chaque fruit et légume correspond une période de pleine maturité pendant laquelle il est souvent plus savoureux, moins énergivore et moins cher!

Manger sain, équilibré et durable, c'est simple et tellement mieux pour la nature... et le portefeuille.

Chaque mois, retrouvez dans le Jette Info les fruits et légumes de saison!

A l'honneur en octobre:

Fruits: banane, kiwi, melon, orange, pamplemousse, pomme, poire, noix, noisette, raisin

Légumes: artichaut, aubergine, betterave rouge, bette, brocoli, carotte en vrac, carotte en botte, céleri vert et blanc, chicorée frisée et scarole, champignon, chicon, chou-fleur, chou rave, chou rouge et blanc, courgette, épinard, fenouil, haricot vert, laitue, maïs, navet, oignon de garde, oignon ciboule, persil, poireau, pomme de terre, potiron, tomate

*Calculez votre empreinte écologique sur <http://wwf-footprint.be/fr/>



Envie de réaliser un projet à Jette?

Tu as entre 16 et 25 ans et tu cherches des subsides pour mener ton projet à bien? La commune de Jette est prête à t'aider aide!

La commune de Jette lance un appel à projet destiné aux jeunes Jettois. Cet appel incite un groupe de jeunes âgés de 16 à 25 ans à mener à Jette un projet s'inscrivant résolument dans une optique de développement durable, conciliant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

Toute une série d'activités sont réalisables: sensibilisations aux enjeux environnementaux ou sociaux, fêtes durables, rencontres entre les cultures et les générations. Il peut s'agir de nouveaux projets, de projets existants mais relookés "développement durable" grâce au coup de pouce que la commune procure.

Ces projets peuvent être portés par des jeunes regroupés dans une maison de jeunes, un mouvement de jeunesse, un club sportif, une école ou même un groupe de copains animés par la motivation de mener un tel projet à Jette.

Les trois projets retenus recevront un subside pouvant aller jusqu'à 1000 euros, justificatifs à l'appui.

Les jeunes sont invités à remettre leur projet pour le 11 décembre 2009. Ce projet sera réalisé entre la mi-mars et la fin septembre 2010.

Pour plus de renseignements, n'hésitez surtout pas à contacter Pierre-Yves Thomas, Cellule de développement durable - pythomas@jette.irisnet.be - tél: 02.422.31.12.



15 octobre 2009: soirée citoyenne "Home" et le développement durable

L'Agenda 21 vous convie le 15 octobre à 19h30 à une soirée citoyenne qui fera date. A partir d'une séquence du magnifique film "Home", réalisé par Yann Arthus-Bertrand, l'objectif de ce moment convivial sera de présenter, voire d'affiner, les actions que la commune entend mener ou poursuivre dans les années à venir, en terme de cadre de vie.

Cette étape, qui se situe également dans le cadre de la semaine européenne de la démocratie locale, est un premier aboutissement de l'implication du public et des forces vives de la commune. La définition des actions est notamment le fruit de propositions du public. Celles-ci furent émises lors des réunions citoyennes, à l'occasion de rencontres avec des groupes de citoyens particulièrement engagés vis-à-vis de l'environnement, enrichis par les apports du comité de pilotage de l'Agenda 21. Les agents communaux ont également apporté leur pierre à l'édifice et plus de 40 propositions d'actions s'inscrivant dans le court, le moyen ou le long terme ont été sélectionnées.

Après la présentation du film illustrant des actions emblématiques menées dans le cadre de l'Agenda 21, notre conseiller en participation, l'asbl "Habitat et Participation", conduira une réflexion menée en atelier. Comme de coutume, la soirée se clôturera par le verre de l'amitié avec le développement durable comme thème central.

Adresse du jour: Centre culturel de Jette, 145 boulevard de Smet de Naeyer, 1090 Jette



Conférences gratuites Logement durable à Bruxelles

Dans les mois, à venir, l'asbl Centre Urbain donnera à nouveau des conférences gratuites sur les habitations durables à Bruxelles avec comme thèmes : la rénovation, le patrimoine, l'énergie et l'éco-construction.

• **Quels traitements pour vos sols en bois?** – jeudi 8 octobre 2009 de 19h à 20h30 à l'I.H.E.C.S.

• **Choisir un isolant naturel** – jeudi 22 octobre 2009 à l'I.H.E.C.S.

• **Audit énergétique, PAE, thermographie : de quoi s'agit-il ?** – mercredi 28 octobre 2009 de 12h15 à 13h45 à la Salle IRIS

• **Le confort acoustique** – jeudi 29 octobre 2009 de 19h à 20h30 à l'I.H.E.C.S.

• **Entretien et restaurer les menuiseries extérieures** – jeudi 12 novembre de 19h à 20h30 à l'I.H.E.C.S.

• **Vrillette, Lyctus et Capricorne : hôtes indésirables du bois de nos maisons !** – jeudi 19 novembre de 19h à 20h à l'I.H.E.C.S.

• **Comment améliorer son installation de chauffage ?** – jeudi 26 novembre de 19h à 20h30 à l'I.H.E.C.S.

Salle IRIS :

Ministère de la Région Bruxelles-Capitale

Rue du Progrès 80
1035 Bruxelles
(accès via la gare du Nord)

I.H.E.C.S.

Rue du Poinçon 16
1000 Bruxelles (à l'angle de la rue Bogards et de la rue du Poinçon)

Chaque dimanche : enlèvement de déchets de jardin Jusqu'au 29 novembre inclus



Qui dit « jardiner » dit élaguer, planter, tondre. Mais qu'advient-il des centaines de tonnes de déchets de jardin ? Celui qui pense sac blanc se trompe ! Ce sac blanc est destiné exclusivement aux déchets non triés qui seront traités à l'usine d'incinération. Au contraire, les déchets de jardin peuvent être récupérés et compostés. Celui qui ne peut composter à la maison peut bénéficier des enlèvements de déchets verts saisonniers.

Ces enlèvements sont organisés chaque dimanche par Bruxelles-Propreté. Le principe est simple. Les déchets de jardin dans les communes « vertes », entre autres Jette, sont enlevés chaque dimanche à domicile. **Attention : le 29 novembre 2009 sera le dernier enlèvement de cette année. Ils reprendront au printemps prochain.**

Faire pousser c'est tailler... et composter

Celui qui a les doigts verts peut facilement traiter ou composter ses propres déchets de jardin.

Composter à la maison a deux avantages. D'une part, cela ne nécessite pas d'enlèvement, d'autre part, votre composte fertilise le sol de votre jardin. En plus c'est gratuit !

Plus d'infos ? Appelez l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) au 02.775.75.75. Vous pourrez ainsi vous aider à devenir maître dans l'art du compostage.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Chaque dimanche, d'avril à novembre, Bruxelles-Propreté assure une collecte des déchets verts. Il vous suffit de mettre vos déchets de jardin dans les sacs verts et de les sortir, comme vous le faites pour les déchets ménagers ordinaires. Faites des fagots des branches mortes et placez-les à côté des sacs verts.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettois: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettois: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous voulez devenir éco-ambassadeur et contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement de votre quartier ? Prenez contact avec Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES.

Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention ! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 54 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2009:

Place Cardinal Mercier (police)

(chaque deuxième lundi du mois) les 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)

(chaque quatrième lundi du mois) les 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre de 18h30 à 19h30

10 octobre 2009

Journée Alimentation & Développement

Le 10 octobre 2009 aura lieu la journée "Alimentation & Développement" à la Salle communale des Fêtes. Cet événement s'adresse à un public familial et toutes les animations sont gratuites. Cette journée s'articule autour de 3 axes: solidarité, ouverture aux relations Nord/Sud et citoyenneté.

La journée "Alimentation & Développement" est organisée par la commune de Jette à l'initiative de l'Echevine des relations Nord/Sud Christine Gallez et en partenariat avec de nombreuses associations qui vous proposeront un programme varié avec des éco-conseils, des ateliers de cuisine, une exposition, des goûters malins, une balade contée,...

SOLIDARITÉ

Cette rencontre s'axera sur la solidarité entre les générations, entre les peuples, entre les habitants de la commune car l'accès à une alimentation suffisante et de qualité, ici et dans le Sud, est un droit humain. En Belgique, bien que l'obésité soit en pleine expansion, 200.000 personnes ne mangent pas à leur faim... mais chaque habitant jette à la poubelle environ 15-20 kg par an de denrées alimentaires consommables.

Rien qu'à Bruxelles, 115 associations distribuent plus de 2000 tonnes de vivres à 18.000 personnes démunies. Et si on se mobilisait...

Collecte de légumes

Le 10 octobre, sont invités tous les Jettois à faire un don en nourriture, y compris des fruits et des légumes, pour aider le Restojet, restaurant social qui offre des repas à un prix très bas aux plus démunis, et le service alimentaire du Centre d'Entraide qui est confronté à une demande croissante de colis alimentaires.

OUVERTURE AUX RELATIONS NORD/SUD

Au cours de ces dernières années, l'alimentation s'est affirmée comme l'un des thèmes les plus révélateurs des excès de notre modèle de développement. A l'enjeu de la sécurité alimentaire au Nord, répond celui de la souveraineté alimentaire au Sud. Notre modèle, fondé sur la surexploitation des ressources naturelles, les échanges inégaux et le protectionnisme agricole, est au coeur même des inégalités Nord-Sud. Le modèle économique capitaliste a jeté des millions de personnes dans les bidonvilles. 800 millions de personnes souffrent de sous-alimentation dans le monde, dont 75% vivent en milieu rural.

SOS Faim

Navatane

Dans la peau d'une agricultrice ou d'un agriculteur vivant dans un pays imaginaire

A partir de 13h

Rencontre des continents

Le jeu de la ficelle

Construire un regard critique sur le modèle de notre société de consommation

A 15h

Réservation indispensable

Oxfam-Magasin du Monde

Hungry Planet

Viens découvrir ce que mangent quelques familles du monde en une semaine...

Entre 15h et 17h

Exposition présentant des expériences concrètes, humaines, pour parler du commerce équitable.

CITOYENNETÉ

Environ un tiers des impacts environnementaux d'un ménage seraient liés à sa consommation de nourriture et de boisson. La moitié de cette em-

preinte est liée à la consommation de viande et de poisson. Elle est la cause de 20% des gaz à effet de serre, autant que le transport. Mais ce qui est dans notre assiette a également un impact sur notre santé, sur les populations du Sud, sur notre portemonnaie, sur la culture. Venez découvrir des gestes simples.

La Ligue des Familles

Goûters malins

Les enfants à partir de 6 ans sont invités à préparer des goûters malins.

A partir de 15h

L'Abordage

Cuisine au wok

Réservation indispensable

A 11h et à 11h45

Grande dégustation gratuite

Manger ce sont aussi des plaisirs, des fiertés et des connexions des cultures, des convivialités, des découvertes partagées, des curiosités. A 13h

Rencontre des continents

Fabrication de pâtés végétaux

Dans cet atelier, nous découvrirons comment remplacer des protéines animales par les protéines végéta-

les, sous forme de légumineuses, dans des pâtés végétaux.

A 14h, 15h30 et 17h

Ecoconso

Faire ses courses au supermarché, oui mais...

Des conseils en matière de consommation, pour le bien de notre environnement et de notre portefeuille. A 14h

Sources d'Harmonie

Balade contée

La balade contée s'adresse à un public familial. A 13h

Culture & Compostage

Venez découvrir quelques pistes pour faire de votre balcon ou appui de fenêtre un mini-potager.

De 13h à 18h

Ciné-débat

Fast Food Nation

Les consommateurs se font bouffer par l'industrie du fast food et non l'inverse.

Le film sera suivi d'un débat ...

Notre assiette est dévastatrice pour la terre, l'environnement et les peuples du Sud. Face à ce constat, quel est l'impact du bio et de l'agriculture paysanne comme alternatives aux déséquilibres économiques et politiques entre Nord et Sud?

A 19h

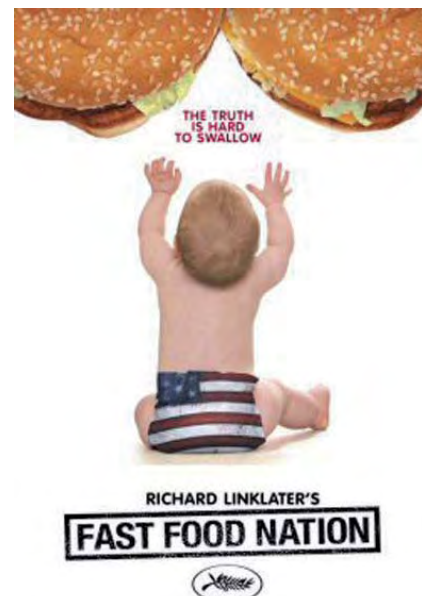
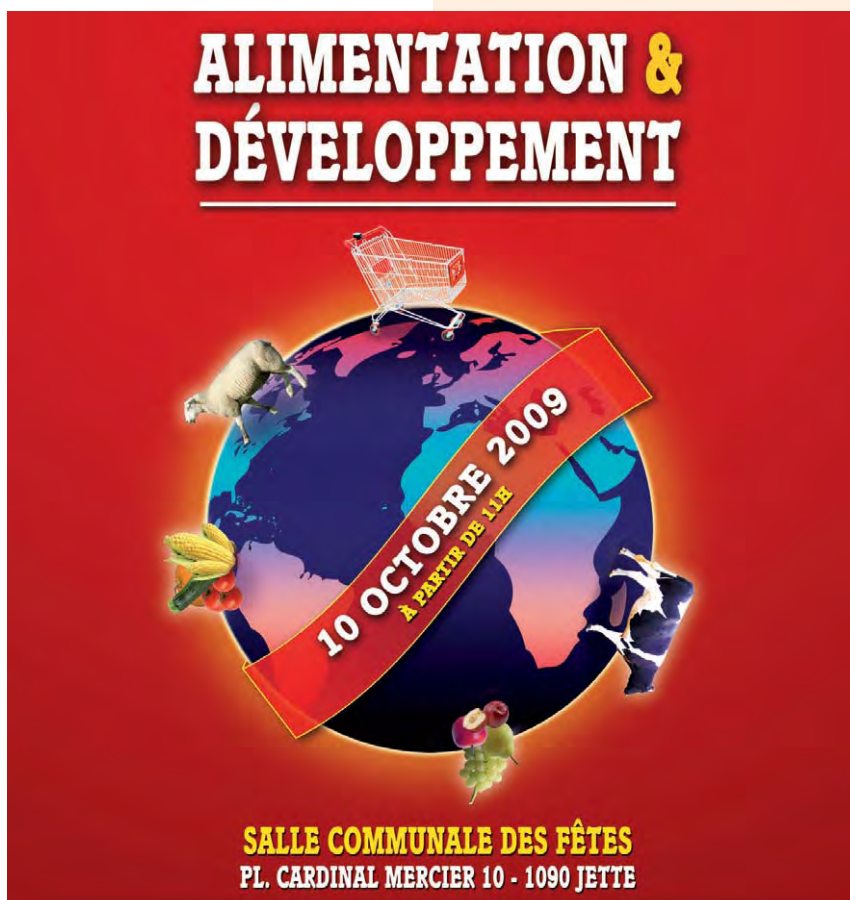
Renseignements et inscriptions:

Anne-Françoise Nicolay

- tél. 02.423.12.09

- afnicolay@jette.irisnet.be

- www.jette.be





Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois nous vous présentons dans le Jette Info les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ont démarré ces dernières semaines: le bureau d'assistance informatique PC Genius, le coiffeur hommes/dames Salon Vert, le salon médical de massage et de beauté L'esprit Zen, le centre de bricolage Brico Express, le spécialiste de l'épilation Epilone, la galerie d'art Cobra Art Company et le brocanteur/antiquaire Brocante Action 65.

Vous avez vous-même ouvert un commerce à Jette et voulez l'annoncer dans le Jette Info? Faites-le nous savoir via communication.1090@jette.irisnet.be

PCGenius

Assistance informatique pour particuliers

Heures d'ouverture: du mardi au samedi de 11h à 18h30, le samedi jusqu'à 17h30. Fermé dimanche et lundi.

Rue Léon Theodor 13
www.pcgenius.be - info@pcgenius.be
- Tél.: 02 888 89 10

Salon Vert

Coiffure hommes/dames avec aromathérapie

Heures d'ouverture: du mardi au jeudi van 9h à 18h - vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h tot 18h

Chaussée de Wemmel 10
www.lesalonvert.be
Tél.: 02.424.10.04

L'esprit Zen

Salon médical de massage et de beauté

Bien-être et beauté, spécialité: massage au chocolat

Ouvert du mardi au samedi avec une nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Avenue de Laeken 5
Tél.: 02.420.91.01

Brico Express

Centre de bricolage

Chaussée de Jette 685

Tél.: 02. 425.00.05

Epilone

Spécialiste de l'épilation

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h, nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Avenue de Laeken 27
Tél.: 02.426.16.13

Cobra Art Company

Galerie d'art

Avenue de Laeken 11

Brocante Action 65

Brocanteur et antiquaire

Chaussée de Wemmel 115
Tél.: 0478.758.688

Ouvert le mardi de 10h à 13h et le jeudi de 14h à 17h

Au programme pour les seniors

CHANGEMENT DE DATE

Vendredi 30 octobre à 14h30
Spectacle
"Je ne suis pas sorcier"
de Pie Tshibanda



Pie Tshibanda, est originaire de Kolwezi, une ville située au sud du Congo. En 1995, des circonstances pénibles l'ont poussé à venir s'installer en Belgique avec sa famille. Il n'avait, pour tout bagage, qu'une bonne dose de sagesse africaine et de l'espoir plein le regard.

En octobre 2008, vous avez pu faire

connaissance avec Pie Tshibanda, lors de son spectacle "Un fou noir au pays des blancs", dans lequel il relatait, avec humour et sensibilité, l'histoire de son exil, du Congo vers la Belgique. Les paroles de Pie mettaient en évidence le regard que nous portons parfois sur ceux que nous ne connaissons pas, la méfiance que peut nous inspirer la différence.

Cette fois-ci, avec son spectacle "Je ne suis pas sorcier", une production de la Charge du Rhinocéros, Pie Tshibanda vous parlera de nos enfants, de l'éducation que nous leur offrons, de nos femmes et de nos maris, de l'Amour, de la Mort et de la Vie.

Il met côte à côte l'Afrique et l'Europe et se rit des différences culturelles qu'il considère comme une source d'enrichissement inépuisable.

Dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Prix: 15 EUR comprenant le spectacle, le café et une pâtisserie.

Réservations: dès à présent

Dimanche 8 novembre

Opérette
"Le Pays du Sourire"

Le Centre bruxellois de l'Opérette vous présentera l'opérette "Le Pays du Sourire" de Frans Lehár, une histoire d'amour contrariée entre un prince de la Chine impériale et une comtesse viennoise. Qui ne connaît pas les morceaux "Je t'ai donné mon coeur", "Toujours sourire, le coeur douloureux"? Au Centre culturel d'Auderghem (bd du Souverain 183 à 1160 Bruxelles). Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier.

Prix: 33 EUR comprenant le spectacle et le transport en autocar / 29 EUR pour le spectacle uniquement.

Réservations: dès à présent

Tous les vendredis

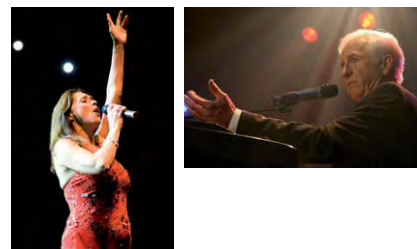
Cours d'italien

3 niveaux + cours de conversation

Infos: Service communal des Seniors.

Jeudi 19 novembre à 14h

Festival 55+
avec Jean Vallée et
Wendy Van Wanten



Si vous faites partie des 55+, ne ratez pas ce festival organisé tout spécialement pour vous, avec des artistes bien de chez nous. Vous aurez l'occasion d'entendre Jean Vallée et Wendy Van Wanten. Entre ces deux concerts d'une heure chacun, un DJ vous fera danser sur vos airs préférés.

Dans la salle Omnisports (avenue du Comté de Jette 3)

Prix: 5 EUR

Réservations: dès à présent

Réservations:

Les réservations pour ces trois activités se prennent dès à présent auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol). Horaire des réservations: les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45 (en août, le jeudi de 9h à 11h30)

Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette (au plus tard 20 jours avant la date de l'activité), avec la communication suivante: "Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation". Prière de

téléphoner au 02.423.12.66 avant tout paiement pour demander votre numéro de réservation ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be.

Attention! Dorénavant, toutes les cartes non payées 15 jours avant la date de l'activité seront automatiquement remises en vente.

Prière d'avoir la gentillesse de prévenir le Service des Seniors s'il ne faut plus tenir compte de votre réservation au plus tard 20 jours avant la date de l'activité.

Renseignements: Service communal des Seniors - Patricia Hellem - 02.423.12.66 - phellem@jette.irisnet.be

En images

Retro-Jette La beauté du passé

Ce 15 août, les passants de la place reine Astrid ne furent pas seulement éblouis par le soleil rayonnant de cette belle journée mais aussi par la beauté des oldtimers qui y étaient exposés. La nouvelle édition de Retro-Jette, une collaboration entre l'asbl Sports à Jette, présidée par Eric Schuermans, l'échevin des Animations Bernard Lacroix et l'échevin des Sports Benoît Gosselin, attira à nouveau de splendides perles vers notre commune. Les admirateurs se pâmèrent devant les lignes splendides de ces véhicules authentiques, l'appareil photo à la main, pour capturer la beauté du passé. Ensuite, les propriétaires de ces modèles uniques reçurent une petite attention en souvenir de cette belle journée.



La Ferme pour Enfants inondée de soleil ... et de visiteurs

Les 12 et 13 septembre, la Ferme pour Enfants a accueilli à nouveau un grand nombre de visiteurs à l'occasion de sa traditionnelle fête.

Attirés par le temps splendide, les animations et l'ambiance agréable, des centaines de visiteurs se sont déplacés pour découvrir la vie et les animaux de la ferme. Avec en point central la nature, on y trouvait de nombreuses activités pour toute la famille. La découverte du monde des animaux, un tour en chariot tiré par un cheval, la cuisson du pain, la pêche aux canards, l'escalade du mât de cognac, la visite du jardin d'abeilles,... Comme d'habitude, les visiteurs ne se sont pas ennuyés une seule minute. Les bons vivants furent aussi de la fête grâce à divers produits de la ferme et du fromage artisanal. Le tout avec un petit rayon de soleil, les ingrédients idéaux pour une fête réussie.



Ambiance chaleureuse lors du dimanche sans voiture En route vers une autre mobilité

Ce 20 septembre 2009, les Jettois ont huilé les roues de leurs rollerskates, gonflé les pneus de leur vélo ou enfilé leurs chaussures de marche à l'occasion de la 8^{ème} édition du dimanche sans voiture. La région de Bruxelles-Capitale fit à nouveau de ses 160 km² une grande zone interdite aux véhicules à moteurs et réservée à une « mobilité douce ».

Tout comme dans le reste de notre capitale régnait à Jette une atmosphère agréable et joyeuse. Les usagers de la route ont profité clairement de cet espace public sans voiture : fêtes de quartier, promenades à vélo, balades..... Sur la place Cardinal se trouvait « Jette Village » avec pour thème la mobilité douce et la cohésion sociale. De plus, la gratuité des transports en commun et les Journées du Patrimoine ont contribué au succès de cette nouvelle édition du dimanche sans voiture. A noter que la pelouse a été placée au parc de la jeunesse, lundi 21 septembre.



Marché annuel de Jette : cuvée exceptionnelle !

Durant le dernier week-end du mois d'août se déroulait la 133^{ème} édition du marché annuel de Jette. Ce fut une année exceptionnelle ! Les rues, les places et les parcs inondés de soleil étaient submergés de visiteurs détendus et baignaient dans une ambiance agréable. Cette édition festive, organisée à l'initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix, et de l'asbl « Commerce et Marché Annuel Jettois » présidée par Yves Putzeys, respecta la tradition avec des centaines de marchands (et brocanteurs) vantant leurs produits, des dizaines d'animaux de ferme plus impressionnants les uns que les autres, ainsi qu'une offre étendue d'animations pour jeunes et moins jeunes.



Ce week-end festif commença le vendredi à la place Reine Astrid où la brigade canine de la police fit la démonstration brillante de son savoir-faire. Un concert de l'harmonie des corps de la police de Bruxelles et un spectacle de cascadeurs ont complété cette soirée. Vu les mauvaises conditions atmosphériques, ce dernier tomba malheureusement en partie à l'eau. Le samedi, une ambiance chaude régnait sur la place Laneau grâce au festival Cuba del Central, tandis que le dimanche soir, au Parc de la Jeunesse, un splendide feu d'artifice musical donnait le coup d'envoi des festivités du marché annuel.

Le lundi, dès l'aube, les rues de Jette étaient bondées. Les centaines de stands entre la place Cardinal Mercier et la place Reine Astrid restent le pôle d'attraction principal, sans oublier les nombreux animaux de la ferme, la gigantesque brocante et les animations avoisinantes. Les alentours de la place du Miroir étaient noirs de monde. Les gens profitaient du concours d'animaux, de l'exposition de voitures et du Festival du Miroir sur la place. Les petits enfants de la ville étaient fascinés par les impressionnant et/ou gentils animaux et attendaient déjà avec impatience leur visite à la kermesse. Le Joërmfestival aidant, le parc Garcet, où on pouvait découvrir les animaux de basse-cour et le marché de fleurs, était encore une fois une des étapes les plus agréables du marché annuel. A l'église Saint-Pierre, on pouvait à nouveau profiter de la splendeur florale de Floralia Jette pendant que, dans la salle communale des fêtes, était organisée la deuxième édition du Festival de BD de Jette.

Le marché annuel de Jette 2009 s'inscrit dans l'histoire comme une des éditions les plus réussies, grâce au temps splendide et à l'ambiance agréable, mais surtout grâce aux dizaines de milliers de visiteurs.



Concours

A la chasse aux images

**Concours photo avec plus de 100 beaux prix
1^{er} prix : 250 euros**

Dans le passé, le Jette Info a organisé à plusieurs reprises un concours photo auxquels les Jettois étaient invités à participer pour mieux connaître leur commune durant une promenade, tout en recherchant des lieux ou des détails d'une photo. Le Jettois Ivan Lussot et le photographe Luc Vanderkerken ont redonné vie à ce concours. Ensemble, ils entreprennent une promenade au fil de beaux et typiques endroits de Jette. Cela nous vaut les photos qui forment le concours « A la chasse aux images ».

Vous pouvez participer à ce concours en remplissant le formulaire ci-dessous ou via mail. Si vous reconnaissez tous les endroits, vous pouvez gagner l'un des 100 prix qui ont été rassemblés grâce à la collaboration des commerces jettois. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une agréable promenade à la recherche de coins connus et moins connus de Jette.

Les organisateurs

Luc Vanderkerken et Ivan Lussot, deux Jettois dans l'âme, eurent l'idée, durant un jour ensoleillé de 2009, d'organiser cette « chasse aux images ». Le photographe Luc Vanderkerken a livré durant 7 ans un dur combat contre la maladie accompagné de plusieurs interventions chirurgicales. Il se lance avec une nouvelle énergie dans sa passion, la photographie. Pour le moment, il travaille avec le soutien d'amis à un nouvel album photo avec des portraits d'artistes. Ivan Lussot est, lui, musicien pensionné. Il a tenu un restaurant dans notre commune durant des années. Ensemble, ils sont le moteur de cette organisation.

Vous devez répondre avant le 31 octobre aux organisateurs via le formulaire ci-dessous ou par e-mail. A envoyer à Ivan Lussot – boulevard de Smet de Naeyer 251 à 1090 Jette ou par e-mail à ivanlussot@hotmail.com.

Formulaire de participation

Nom et prénom: _____

Adresse: _____

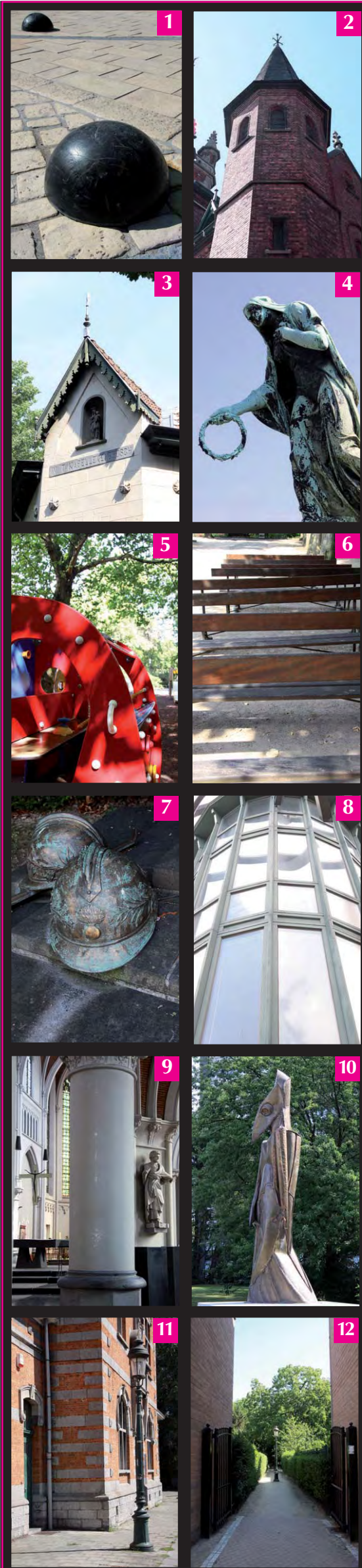
Tél ou GSM: _____

E-mail: _____

Réponses (détaillées):

- Photo 1 _____
- Photo 2 _____
- Photo 3 _____
- Photo 4 _____
- Photo 5 _____
- Photo 6 _____
- Photo 7 _____
- Photo 8 _____
- Photo 9 _____
- Photo 10 _____
- Photo 11 _____
- Photo 12 _____
- Photo 13 _____
- Photo 14 _____
- Photo 17 _____
- Photo 18 _____

Question subsidiaire: Combien de personnes participeront au concours "A la chasse aux images"?



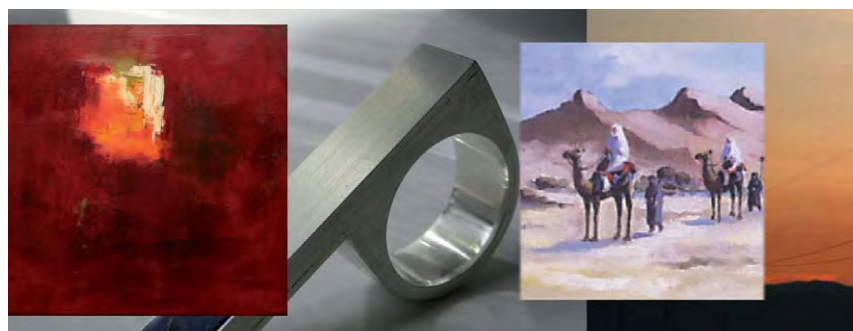
Appel aux artistes pour le **Parcours d'Artistes** Inscrivez-vous pour **l'édition 2010**

Les 24 et 25 avril 2010, les échevins **Brigitte De Pauw et Paul Leroy**, l'administration communale de Jette, le **Gemeenschapscentrum Essegem** et le **Centre Culturel de Jette**, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins, organisent la 5ème édition du **parcours d'Artistes jettois**.

Chaque édition précédente fut un grand succès, avec plus de 200 artistes participants l'année passée. Si vous désirez participer à l'édition 2010, inscrivez-vous avant le 31 décembre 2009.

Vous pouvez vous inscrire via un formulaire que vous trouverez sur le site www.artiestenparcoursdartistes.be. Les personnes n'ayant pas d'accès internet peuvent s'adresser au service Communauté flamande de la commune de Jette, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.73.

Les amateurs d'art qui sont prêts à accueillir des artistes dans leur maison, garage, atelier,... sont bien entendu aussi les bienvenus.



Plus d'infos
auprès du service Communauté flamande
tel. 02.423.13.73 ou via info@apajette.be
www.artiestenparcoursdartistes.be.



Appel à témoins

Vol de la toile « Olympia » de Magritte

Le jeudi 24 septembre 2009, le musée René Magritte, situé à Jette, a été attaqué. Vers 10 heures, un homme a sonné à la porte du musée, rue Essegem à Jette. Il s'agissait d'un homme d'origine asiatique. Une fois la porte ouverte par un membre du personnel, l'auteur a pénétré à l'intérieur du bâtiment. Immédiatement, le malfrat a exhibé un pistolet et a ainsi pu laisser entrer son complice. Cette seconde personne était d'origine européenne ou nord-africaine. Sous la menace de l'arme à feu, les visiteurs et les membres du personnel ont été conduits vers une cour située à l'arrière de l'édifice. Ils ont tous été contraints de s'agenouiller, mains sur la tête. Les braqueurs ont alors emporté l'oeuvre de René Magritte, nommée 'Olympia', une peinture de 80 cm sur 60. Elle était située dans une salle protégée par une porte vitrée fermée.

Deux portraits-robots ont été réalisés des auteurs :

Auteur 1 : Le premier homme est d'origine asiatique. Il est âgé d'environ 25 ans, de corpulence maigre et mesurant approximativement 1m70. Il s'exprime en anglais.

Auteur 2 : Son complice est d'origine européenne ou nord-africaine. Il a un visage assez imposant, est âgé d'environ 30 ans et mesure 1m80. Il s'exprime en français avec un léger accent.

Si vous pensez reconnaître ces personnes ou si vous en savez plus sur ces faits, veuillez prendre contact avec la police fédérale via le numéro gratuit 0800/91.119.



BD éducative « Les peintres magiques de Jette »

**A VENDRE
À LA MAISON COMMUNALE
DE JETTE**

Depuis fin septembre la BD éducative « Les peintres Magiques de Jette » est à vendre à la maison communale de Jette. Cette bande dessinée est le résultat d'une collaboration entre la commune de Jette et le Studio Max !, avec le duo de dessinateurs De Marck et De Wulf.

Cette Bd raconte l'histoire de deux enfants Jettois « Baba » et « Jie-el » à qui il arrive une drôle d'aventure durant laquelle ils rencontrent le peintre jettois le plus connu, René Magritte bien entendu, mais aussi d'autres peintres jettois comme Jan Verdoodt, Fernand Poncelet, Victor Petré et Eric Daniëls (frère du dessinateur De Marck). La BD regorge de renvois à l'histoire jettoise. Sur la couverture nous reconnaissons le blason de

Jette (la licorne), l'hôtel du Conseil mais aussi un clin d'œil évident à Magritte.

Envie de découvrir vous-même cette bande dessinée ? « Les peintres magiques de Jette » est à vendre à la maison communale de Jette durant les heures d'ouverture - Chaussée de Wemmel 100 - pour 5 euro.



24 et 25 octobre 2009: spectacle country Squaredance et motos rutilantes



Durant weekend des 24 et 25 octobre 2009 se déroulera sur la place Cardinal Mercier un grand spectacle country. Vous avez toujours été amateur de country, vous aimez danser ou vous avez envie de découvrir des motos? Passez au weekend contry, une initiative de l'échevin des Animations Bernard Lacroix.

Ce spectacle country proposera aux amateurs de danse des démonstrations et des initiations de square-dance et tout ceci au son d'un authentique orchestre country. Cette danse typique est accessible à tout un chacun. En un rien de temps, vous vous sentirez porté sur la piste par ces accords entraînants. En outre, la place Cardinal Mercier sera envahie par plus de 100 Harley Davidson.

Ces splendides motos, chacune avec sa ligne particulière, agrémentées de chrome et d'un bruit de moteur unique, ravira les amateteurs de motos.



Venez vous imerger dans le monde country, danser le square-dance accompagné d'un orchestre country ou admirer les superbes Harley Davidson. Rendez-vous au spectacle country sur la place Cardinal Mercier durant le dernier weekend d'octobre.

Plus d'info:

service communal des Animations: 02.423.12.67
ou 02.423.12.05.

Spectacle country

Place Cardinal Mercier

les 24 et 25 octobre 2009

Samedi de 10h à 22h; dimanche de 10h à 19h



Exposition "Venus d'ailleurs"

Le thème général "Venus d'ailleurs" est l'occasion pour le Centre Armillaire (Centre culturel de Jette) de vous présenter en l'Ancienne Demeure abbatiale, dont l'architecture à elle seule vaut déjà le déplacement, une exposition placée sous le signe de l'exotisme dans le Nord-Ouest de Bruxelles. Architecture, pavillons chinois et temples grecs au détour des sentiers de jardins à l'Anglaise, arbres des quatre continents multiséculaires et classés remarquables, serre à orchidées, cabinet de curiosités: défense d'éléphant, idoles asiatiques... Vous serez surpris des influences et des richesses multiculturelles déjà présentes depuis de nombreuses années dans le patrimoine de Jette et des communes avoisinantes. Photographies anciennes, plans, tableaux et dessins vous permettront de décrypter et de retracer l'évolution des vestiges encore existants. L'exposition "Venus d'ailleurs" s'inscrit dans le cadre des Journées du Patrimoine 2009 en Région bruxelloise.

Exposition "Venus d'ailleurs"

Demeure abbatiale de Dieleghem - rue Tiebackx 14

Jusqu'au 18 octobre 2009

De 10 à 12h et de 14 à 17h. WE: de 10 à 18h. Fermé le lundi.

Entrée gratuite. Visite de groupe sur demande.. **Info: 02.479.00.52**

Expo 100 • 30 ans du Parc Roi Baudouin

Ben Reynen

Du 19 octobre au 8 novembre 2009, vous pouvez découvrir à l'administration communale – chaussée de Wemmel 100 – les photos de Ben Reynen. Ce photographe jettois, qui a déjà participé au Parcours d'Aristes, a pris les mêmes clichés du Parc Roi Baudouin avec 30 ans d'intervalle.

Expo 100

30 ans du Parc Roi Baudouin

Photos de Ben Reynen

A La Maison communale de Jette
– chaussée de Wemmel 100

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h et jeudi de 13h à 19h.



La Fureur de lire

16 octobre 2009

Hommage à Lysiane d'Haeyere, éditrice et découvreuse de talents

Dans le cadre de La Fureur de lire, la bibliothèque Mercier présente un hommage à Lysiane d'Haeyere.

Pendant de longues années Lysiane d'Haeyere s'est entièrement consacrée au métier d'éditrice, d'abord avec Jacques Antoine puis en fondant les Eperonniers. Beaucoup d'auteurs belges ont trouvé, grâce à elle, un public. Certains ont poursuivi une brillante carrière en Belgique et en France. Carmelo Virone, écrivain et critique littéraire au Carnet et les Instants, présentera le rôle de Lysiane d'Haeyere dans l'édition belge et les deux auteurs apporteront un éclairage personnel et anecdotique.

Entrée gratuite. Drink offert. Réservation souhaitée.

Info: Tel. 02.426.05.05 -
e-mail: bpno.jette@bibli.cfwb.be



Hommage à Lysiane d'Haeyere, éditrice et découvreuse de talents

Vendredi 16 octobre 2009 à 19h30

A la bibliothèque Mercier - place Cardinal Mercier 10 - 1090 Jette

17 octobre 2009

Les amours de Pimpette

Le 17 octobre 2009, Jacques Cormier, professeur honoraire de littérature à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, donnera une présentation sur le livre "Les amours de Pimpette ou Une saison en Hollande : correspondance de Voltaire avec Catherine-Olympe Du Noyer".

Bijou du roman épistolaire du XVIIIème siècle, ces quinze lettres ont le charme inoubliable du premier amour. Avec Jacques Cormier et son enthousiasme érudit, nous partirons à la découverte de l'histoire contrariée de cette correspondance.

Entrée gratuite. Séance de dédicaces. Drink offert. Réservation souhaitée

Info: Tel. 02.426.10.82
- e-mail: bibdenaeyer@jette.irisnet.be

Rencontre littéraire avec Jacques Cormier

"Les amours de Pimpette ou Une saison en Hollande: correspondance de Voltaire avec Catherine-Olympe Du Noyer"

Samedi 17 octobre 2009 à 10h30

A la bibliothèque de Naeyer - bd de Smet de Naeyer 147 - 1090 Jette

12^e Biennale jettoise de chant choral

Concert-opéra exceptionnel

« Didon & Enée »



Le 28 novembre 2009 aura lieu en l'Eglise Notre-Dame de Lourdes la 12^{ème} biennale de chant choral mettant en scène le chef d'œuvre d'opéra baroque « Didon & Enée ». Ce bref opéra d'Henry Purcell raconte les mésaventures amoureuses de Didon, reine de Cathages, et d'Enée, prince de l'éphémère Troie. La musique, autant que le livret de Nahum Tate, met

l'accent sur les sentiments féminins plutôt que sur l'héroïsme du guerrier. Finalement Enée abandonne Didon pour remplir ce qu'il croit être une mission divine, mais qui n'est qu'un leurre. L'œuvre de Purcell, d'une rare intensité, reflète un grand sens de la construction musicale qui annonce les opéras de Mozart. Drame et musique y sont parfaitement liés.

Tous ceux qui ont découvert le chœur d'enfants jettois Nino Coro, au printemps dernier, seront heureux de retrouver l'enthousiasme et le talent des jeunes choristes, qui se joignent à nouveau à la Chorale Royale Les Chantres de Notre-Dame et à l'orchestre Oraccho, sous la direction de Stéphane Goemans. La soprano Isabelle Masset sera Didon, le rôle de Belinda sera interprété par Jasmine Daoud, également soprano, tandis que le ténor Joris Bosman incarnera Enée. En première partie de soirée, vous entendrez le Concerto Brandebourgeois de Johann Sebastian Bach, ainsi qu'une composition de Stéphane Goemans. Amateurs de musique, ne manquez pas cet événement !

12^e Biennale de chant choral

Réalisation « Didon & Enée »

Samedi 28 novembre 2009 à 20h,
église Notre-Dame de Lourdes

Adultes : 18 EUR (15 EUR en pré-vente) –
Enfants < 12 ans : 8 EUR

Renseignements et réservations :
Centre culturel de Jette - tél.: 0488 25 56 73
ou www.cnd-jette.be



'PLOEF! Plus On Est de Fous'

Nouveau centre de rencontre à la rue Bonaventure

Le 31 octobre, le nouveau centre de rencontre 'PLOEF ! Plus on est de fous' de la rue Bonaventure 100 ouvrira ses portes. Dans les mois à venir, différentes activités sont au programme, allant d'ateliers de cuisine à un concours de musique indienne.



Le but est de rassembler des gens, de les stimuler dans leur développement et de créer de nouvelles rencontres.

PLOEF ! s'adresse à un large éventail de personnes. Chacun pourra trouver son goût dans un programme qui s'annonce très vaste tel que : concerts, expositions, dîners, spectacles, ateliers de cuisine, ateliers de chant, représentations de films, documentaires, débats... N'hésitez pas ! Faites-y un petit saut.

**31 octobre 2009
de 14h à 24h**

Ouverture festive de PLOEF !

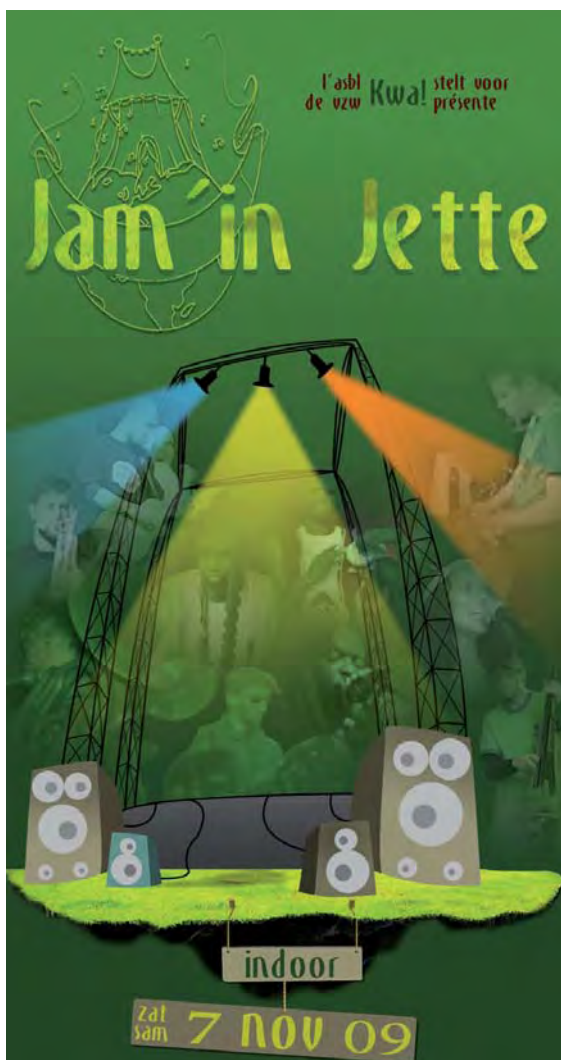
Rue Bonaventure 100

- exposition de collages colorés de Anne Vloebergh
 - concert de Ben Sluys avec Eric Thielemans et Manolo Cabras
 - concert de Yellow Green Big Band
 - coin funambule
 - spectacle de B-Mad
 - maison verte pour enfants de moins de 4 ans exceptionnellement ouverte de 14h à 17h
- info : 02.476.98.07**
- ploefplus@gmail.com



7 novembre 2009

Jam'in Jette Indoor



Propulsées par le succès du festival en plein air Jam'in Jette, l'asbl Kwa ! organise ce 7 novembre Jam'in Jette indoor à la Salle communale des Fêtes.

Au programme, 5 concerts live avec des musiciens de tous les coins du monde. Chacun y trouvera son goût, avec une attention toute particulière pour les musiques du monde. Avec des ingrédients tels que ska, reggae, percussions, klezmer,..... la fête s'annonce étincelante.

Vous pourrez en outre découvrir pendant Jam'in Jette Indoor les photos de Dragan Markovic.



Photos

EXPO



Jam'in Jette Indoor

**7 novembre 2009
à partir de 19h**

Dans la salle communale des Fêtes
Place Cardinal Mercier 10

Info: www.jam-in-jette.be

PROGRAMME:

Pepper Seed
(ska-reggae)

Rue des Pêcheries
(electro-jazz)

Los Chivos
(folk-Colombia)

Togoviwo
(percussion-Togo)

Les taupes qui boivent debout
(fanfare-klezmer)

Le Centre culturel de Jette présente...

Expo photos

Du 3 au 18 octobre, l'association photographique "Brussels Miroir" vous présente des oeuvres de quatre de ses auteurs: Annick Maillot ("Tempore procedente fugit memoria"), Henri Kemp ("Sable et Vent"), Jacqueline Hulsmans ("La grande bouffe") et Katarina Bartkova ("Seascapes").

Expo "Brussels Miroir"

du 3 au 18 octobre 2009 de 14 à 17 h

les samedis et dimanches de 14 à 18 h

Vernissage: le vendredi 2 octobre à 19h

Au Centre culturel de Jette

Bd de Smet de Naeyer 145

Infos : Jacques Kevers - tél.: 02.653.56.02 - e-mail: jacqueskv@gmail.com



Slumdog millionnaire de Danny Boyle

Jamal Malik, 18 ans, orphelin vivant dans les taudis de Mumbai, est sur le point de remporter la somme colossale de 20 millions de roupies lors de la version indienne de l'émission "Qui veut gagner des millions?". Mais comment ce jeune homme est-il parvenu en finale d'une émission de télévision?

Slumdog millionnaire

Le 7 octobre à 20 h

Au Centre culturel de Jette

Bd de Smet de Naeyer 145

Entrée: 3 euros. Infos et réservations: 02.426.64.39



Rock 'n Roll Arena

Le Centre culturel de Jette et l'asbl Prom'Event vous offriront tout au long de l'année une série de quatre concerts. Pour cette première, l'équipe Rock'n Roll Arena vous a concocté une affiche éclectique, avec différents groupes venus de tous horizons. En commençant par un mélange Jazz-Rock, la montée en puissance se poursuivra grâce à la performance de Timeleft. Le programme s'achèvera sur une note plus électro avec Anouk Weber, un duo bruxellois. Venez nombreux!

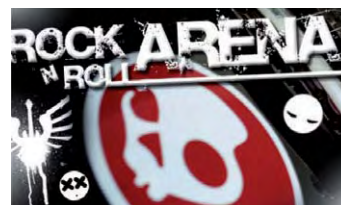
Rock 'n Roll Arena

le 30 octobre à 19h30

Au Centre culturel de Jette

Bd de Smet de Naeyer 145

Entrée: 4 euros. Infos et réservations: 02.426.64.39



Programme

Vendredi 23 octobre 2009

Entrée: 5 euro

19h à 22h: Vernissage de l'exposition "Remember the P50 Days" du collectif P50

19h: Diffusion du film sur le festival des arts urbains de Jette 2007

20h à 20h30: Show de breakdance de la MJ de Ganshoren

21h à 22h: Café BruSlam

22h à 22h30: 1ère session concours Slam sur la thématique de la solidarité

22h30 à 23h30: Session Slam avec P. Meersman, Claude Io, Poaima, Jeekast, Nickelangelo, Alain de l'Ombre et Dirk Elst

23h30 à 00h: Micro ouvert

00h à 00h30: Finale concours Slam

Urban Fusions Festival 2009

Le concept de l'Urban Fusions Festival est de faire se fusionner différentes formes d'expressions d'arts urbains, de les décroquer et de faire en sorte qu'ils se rencontrent dans un esprit d'ouverture.

Le vendredi 23 octobre, le programme s'annonce très varié avec des shows de breakdance, le concours Slam, un film sur le festival des arts urbains de Jette et l'exposition Remember the P50 days. Le samedi 24 octobre, les concerts rap et reggae et le concert final "Slam" seront le point d'orgue de ce festival varié.

Info: Projet Interquartier au 0498/103.797 et 02.427.62.00 ou par mail sur interquartier@hotmail.com



Samedi 24 octobre 2009

Entrée gratuite

12h à 20h: Exposition "Remember the P50 Days" du collectif P50

16h: Film documentaire Jail House Rap de Nimetulla Parlaku

16h30 à 17h: Forum ouvert sur "Liberté d'expression et emprisonnement", animé par Maky et Posa

17h30 à 18h: Spectacle du collectif "Place publique"

18h à 19h: Démonstration Slam des jeunes de la maison de jeunes de Ganshoren

19h à 20h30: Happening rap et reggae avec Illias, Jok'R, "La Révolte" et "Hasta Village"

21h: Concert final Slam avec "Les baroudeurs du ciel"

Avec DJ Pasco

@ Centre culturel de Jette
boulevard de Smet de Naeyer 145
- 1090 Jette

Agenda

Tous les mercredis Cours de danse africaine

L'asbl Kwa! organise des cours de danse africaine au Centre Culturel Armillaire, Boulevard de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette. Les cours sont donnés par Alioune Ba et animés par le groupe de percussions "Kwa! Doyouplay?". Les cours auront lieu tous les mercredis, de 18h00 à 19h00, jusqu'à la fin du trimestre. Le prix est de 8€ par cours.

Pour tout renseignements vous pouvez contacter jam'in Jette sur jaminjette@gmail.com ou au 0473/58.36.97.

10 octobre 2009 Alimentation & Développement

Le 10 octobre 2009 aura lieu la journée 'Alimentation & Développement' à la Salle communale des Fêtes. Cet événement s'adresse à un public familial et toutes les animations sont gratuites. Cette journée s'articule autour de 3 axes: solidarité, ouverture aux relations Nord/Sud et citoyenneté.

Alimentation & Développement 10 octobre 2009

Plus d'infos: page 12
Renseignements et inscriptions:
02.423.12.09 - afnicolay@jette.irisnet.be

Expo 100 30 ans du Parc Roi Baudouin Ben Reyren

Du 19 octobre au 8 novembre 2009 vous pouvez découvrir à l'administration communale – chaussée de Wemmel 100 – les photos de Ben Reyren. Ce photographe jetteois a pris les mêmes clichés du Parc Roi Baudouin avec 30 ans d'intervalle.

Expo 100 30 ans du Parc Roi Baudouin Photos de Ben Reyren

Du 19 octobre au 8 novembre 2009 à l'administration communal – chaussée de Wemmel 100
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et jeudi de 13h à 19h.

Exposition Venus d'ailleurs

L'exposition "Venus d'ailleurs" est placée sous le signe de l'exotisme dans le Nord-Ouest de Bruxelles. Vous serez surpris des influences et des richesses multiculturelles déjà présentes depuis de nombreuses années dans le patrimoine de Jette et communes avoisinantes.

Exposition "Venus d'ailleurs" Demeure abbatiale de Dieleghem Rue Tiebackx 14

Jusqu'au 18 octobre 2009
De 10 à 12h et de 14 à 17h
WE: de 10 à 18h. Fermé le lundi.
Entrée gratuite. Visite de groupe sur demande.
Info: 02.479.00.52



Du 24 octobre au 1er novembre Expo "Des Idées, des Mains, des Artisans"

Du 24 octobre au 1er novembre, vous pouvez découvrir l'exposition 'Des Idées, des Mains, des Artisans'. Par cette exposition, les artistes désirent atteindre deux objectifs. Ils entendent, d'une part, montrer qu'il y a encore de véritables artistes et artisans passionnés par leur travail qui savent encore faire preuve d'imagination et de créativité. Ils souhaitent, d'autre part, mettre l'accent sur la qualité du travail manuel. Il serait désolant qu'à notre époque l'on ne comprenne plus la qualité d'un travail bien fait. Cette exposition est vécue par les artistes comme un plaidoyer pour tous les vrais artisans et les métiers d'art dont le temps se compte en Amour du travail bien fait bien plus qu'en argent.

Exposition "Des Idées, des Mains, des Artisans" à l'ancienne demeure abbatiale de Dieleghem – rue Tiebackx 14
du 24 octobre au 1er novembre, de 14h à 18h
Fermé le lundi



Le 22 novembre 2009 Petit-déjeuner Oxfam

Quelles solidarités, nous, simples citoyens du Nord, pouvons-nous développer par rapport aux citoyens du Sud? Venez le découvrir lors des petits déjeuners OXFAM - Made in Dignity, organisés par l'équipe de bénévoles du Magasin du Monde-OXFAM de Jette.

Petit-déjeuner Oxfam
le 22 novembre 2009 - de 8h à 12h
Pavillon du domaine du Poelbosch -
Ecole de Dieleghem
Avenue du Laerbeek 110